

Le SNPL France ALPA



**Bienvenue au SNPL France ALPA,
Le premier syndicat de pilotes indépendant et représentatif
qui vous accompagne tout au long de votre carrière.**

Vous rencontrez des difficultés au cours de votre vie professionnelle ?
Ayez le réflexe de nous contacter.

Nos équipes et nos experts, que nous vous présentons ci-après, mettront tout en œuvre pour vous apporter le soutien adéquat et adapté à votre situation.

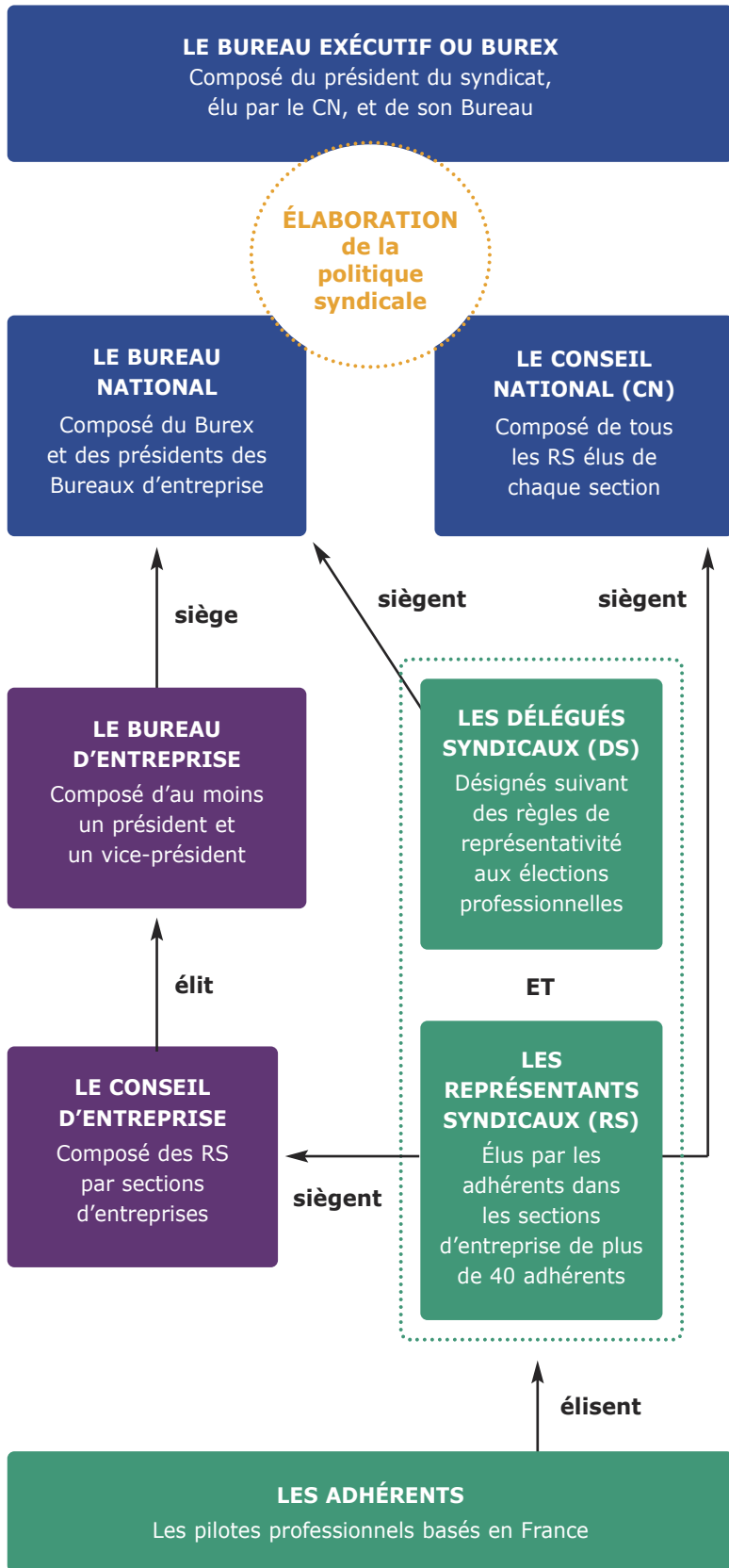


Qui sommes-nous ?

Le SNPL France ALPA représente et porte la voix des pilotes professionnels basés en France.

Syndicat majoritaire chez les pilotes, il est présent dans plus de quarante compagnies, dans les écoles de formation, à la DGAC, dans le travail aérien. Il représente les pilotes d'hélicoptères, les pilotes de l'aviation d'affaires, les pilotes de ligne, dont ceux des compagnies transnationales basées en France (easyJet, Vueling ou Ryanair).

Le SNPL œuvre à l'amélioration de la sécurité du transport aérien, à celle des conditions de travail et de rémunération des pilotes et, plus généralement, à la défense de l'emploi des PNT.



- Instances nationales
- Instances et sections d'entreprise
- Adhérents et représentants directs

NOTRE ÉQUIPE

Le SNPL France ALPA s'appuie sur une équipe de quatorze salariés, répartis en pôles de compétences spécifiques, qui assistent et conseillent les élus dans leurs missions syndicales.

PÔLE JURIDIQUE

Nos juristes en droit social apportent des solutions personnalisées aux adhérents sur les problématiques rencontrées dans l'exercice de leur métier. Ils assistent les sections d'entreprises, par l'intermédiaire de leurs élus représentant le personnel et offrent un accompagnement aux délégués syndicaux lors des négociations collectives. Ils sont également au cœur des grands dossiers : représentativité pilotes, convention collective, réforme des retraites, temps partiel...

PÔLE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE

Il coordonne les actions de la Commission technique (Cometec), reconnue pour son expertise. Celle-ci intervient sur un grand nombre de dossiers tels que l'analyse accidents, la conception avion, le contrôle aérien, les matières dangereuses, les facteurs humains ou l'environnement aéroportuaire. Il assure une veille réglementaire technique aux niveaux français et international.

PÔLE AFFAIRES PUBLIQUES

Il est en charge des actions de lobbying, des relations institutionnelles nationales et internationales du syndicat, et des relations presse. Il assure une veille réglementaire sociale aux niveaux français et européen.

PÔLE COMMUNICATION

Il valorise l'action syndicale en interne et contribue, en externe (grand public), à une meilleure connaissance du métier de pilote. Soutien logistique et rédactionnel des élus, il développe les outils et les supports répondant aux besoins d'information des adhérents et de toutes les personnes intéressées par l'aérien. Il est aussi l'animateur du site et de l'appli SNPL tout en véhiculant le message syndical sur les réseaux sociaux.

PÔLE SUPPORT

Il répond aux questions individuelles des adhérents ou les oriente vers l'interlocuteur adéquat. Il assiste les élus du SNPL et les délégués syndicaux dans l'exercice de leur travail syndical au quotidien (secrétariat, organisation des réunions, comptes rendus de réunion, logistique, etc.).

Nos principales commissions internes et cellules



COMMISSION TECHNIQUE (COMETEC)

La Cometec apporte son expertise aux élus dans le domaine technique. Elle regroupe des pilotes issus de formations, de compagnies et de parcours divers ayant acquis une spécialité dans un domaine technique.

COMMISSION RETRAITE

Constituée d'un groupe de pilotes spécialistes des questions de retraite, dont plusieurs élus de la CRPNPAC, la Commission apporte son expertise aux élus en matière de retraite et au suivi des évolutions réglementaires.

CELLULE EMPLOI FORMATION (CEF)

Par une veille constante du marché de l'emploi, une coordination avec les organismes de formation et un suivi personnalisé des adhérents stagiaires et en recherche d'emploi, la CEF assure les missions d'assistance aux adhérents dans les domaines de l'emploi et de la formation.

CELLULE « EMERGENCY NUMBER »

La Cellule « Emergency Number » apporte (via un numéro accessible 24h/24 - 7j/7) une assistance opérationnelle, en France comme à l'étranger, aux adhérents confrontés à un incident/accident aérien grave en mettant à leur disposition immédiate les moyens nécessaires à la défense de leurs droits.



CELLULE D'ÉCOUTE, D'ORIENTATION ET DE SOUTIEN (CEOS)

La CEOS accompagne et conseille les pilotes en perte de licence temporaire ou définitive et les soutient dans une période souvent difficile de leur carrière. Elle est en lien, lorsque cela s'avère nécessaire, avec le pôle juridique.

CELLULE SYNDROME AEROTOXIQUE (CSA)

La CSA assure les missions d'écoute et d'assistance aux adhérents exposés à un « fume event » ou ayant des symptômes susceptibles d'être en lien avec la contamination de l'air en cabine des avions.

La plus-value de votre adhésion

En tant qu'adhérent du SNPL, vous êtes régulièrement informé des évolutions de votre métier et pouvez influencer sur la politique syndicale en élisant directement des représentants syndicaux. Les adhérents sont aussi consultés via référendum ou sondage. Ils peuvent assister aux réunions des conseils et s'y exprimer.

À chaque étape de votre carrière, vous bénéficiez en outre des conseils de nos experts.

Vous êtes en inaptitude, vous rencontrez des difficultés dans votre vie professionnelle ou vous souhaitez des conseils au sujet de votre carrière, le SNPL est là pour vous accompagner.

Acteur incontournable du transport aérien français en lien direct avec les pouvoirs publics, les autorités de tutelle et les organisations patronales, le SNPL influe directement sur les décisions qui concernent les thématiques politiques, économiques, juridiques et techniques spécifiques au transport aérien.

À l'inverse des grandes centrales syndicales, le SNPL est un syndicat de pilotes, indépendant, dont les membres, tous pilotes professionnels, œuvrent pour la défense de tous les pilotes basés en France.

Pour en savoir plus :
Connectez-vous sur le [site du SNPL](#) et/ou sur son appli, disponible pour [iOS](#) et [Android](#).

Notre réseau



Le SNPL France ALPA est la seule association française de pilotes représentée à l'international au travers de l'ECA et de l'IFALPA.

Au niveau européen, l'**European Cockpit Association (ECA)** milite pour l'optimisation du niveau de sécurité dans le domaine aérien et la défense des droits et des intérêts des pilotes. Elle représente plus de 38 000 pilotes dans trente-six pays. **La Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA)**, basée à Montréal, regroupe quant à elle plus de 100 000 pilotes exerçant dans près de cent pays. Sa mission est de promouvoir le plus haut niveau de sécurité aérienne dans le monde, de défendre la profession et d'apporter son expertise du secteur aérien tant au niveau de ses membres qu'auprès d'instance comme l'OACI. Le SNPL est également membre d'**Europeans For Fair Competition (E4FC)**, une coalition d'acteurs de l'aérien (compagnies aériennes, organisations professionnelles de salariés, etc.) dont la vocation est de défendre l'industrie aéronautique et sa compétitivité, de manière durable, tout particulièrement auprès des instances européennes.



Pour toute information, notre équipe est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 30 (16h30 le vendredi).

N'hésitez pas à nous contacter :
Téléphone : +33 1 49 89 24 00
Courriel : snpl@snplfalpa.org

Syndicat national des pilotes de ligne
Roissypole Le Dôme
5, Rue de La Haye
CS 19955 Tremblay-en-France
95733 Roissy Charles-de-Gaulle Cedex

Suivez notre actualité sur
www.snpl.com



@SNPLFALPA



SNPLFALPA

Téléchargez notre appli sur



et

